

CIFRÃO

Magazine d'information de
association professionnel des banques et
établissements financiers de la Guinée-Bissau

www.apbef-gb.com

Édition N° 03

Octobre 2016



LA BANQUE ET L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

DÉFIS ET CONTRAINTES

2

Agence BAO à Buba

10

APBEF-GB préside la Fédération
des banques en 2017

4/5

Interview
DG BANQUE ATLANTIQUE

7/8

La Banque, la Fiscalité et
le Climat des Affaires en
Guinée-Bissau

SOMMAIRE

Note de l'éditeur	01
Agence de la BAO fonctionne à Buba	02
La réhabilitation du secteur privé peut bénéficier les banques	03
Interview DG BANQUE ATLANTIQUE	04/05
La Banque, la Fiscalité et le Climat des Affaires en Guinée-Bissau	07/08
Enquête «Quelles mesures pour améliorer l'environnement des affaires?»	09
Actualité	10/11
Dictionnaire bancaire	12

BDU

Agence VIP

La Banque de l'Union (BDU) est en train de réhabiliter un ancien établissement commercial à l'arrière de son siège, où elle va installer en 2017 une nouvelle agence d'un étage (voir la maquette), exclusivement dédié aux clients des entreprises, aux ambassades, organisations internationales et membres du gouvernement, etc. Appelée BDU VIP, la future agence est située à la rue Dr Severino Gomes de Pina. Dans la même artère, en face, fonctionnent déjà les services administratifs de la banque.

BDU



Note de l'éditeur



Ausenda M.M.CARDOSO

Directrice exécutive de l'APBEF-GB

BEAUCOUP a été dit à propos de la nécessité d'améliorer l'environnement des affaires en Guinée-Bissau, pour attirer les investissements, créer des infrastructures et des emplois et moderniser l'économie. Cette question est à la mode pas par manque de sujet, mais certainement par le fait que, malgré l'existence d'un code d'investissement considéré attrayant, il reste des contraintes de diverses natures qui bloquent l'environnement des affaires.

L'un des défis les plus pressants est la nécessité même de mettre en œuvre les réformes approuvées dans ce cadre. C'est pour cela qu'en réfléchissant sur l'importance et la nécessité d'un environnement propice aux affaires pour le développement de l'économie y compris aussi son impact sur le secteur bancaire et financier, nous avons décidé de choisir ce sujet comme thème central de cette troisième édition du CIFRÃO.

Le premier facteur de blocage est la chronique instabilité politique, et donc l'inertie des institutions publiques. La faiblesse et la lenteur du système juridique et judiciaire fait également partie de la liste des principales raisons de contrainte. Un autre problème identifié est le faible volume du crédit bancaire au secteur privé, principalement liés aux caractéristiques des dépôts en vigueur ou de l'épargne dans le pays, qui sont des dépôts à vue, qui ne laissant pas beaucoup de possibilités de financement aux secteurs productifs ou de la transformation, dont les besoins de financement sont à moyen et long terme. En outre, il y a un manque d'informations détaillées et actualisées sur les différents secteurs d'activité dans lesquels les entrepreneurs ont l'intention d'investir. Cette situation ne facilite pas aux banques d'avoir une vision plus proche de la réalité, leur permettant de mieux évaluer les risques de financement.

Une autre question non moins est la nécessité que les procureurs doivent avoir une structure spécialisée pour soutenir la préparation de leurs plans d'affaires, la formation de son personnel, ainsi que les meilleures pratiques de gestion.

Par conséquent, nous pensons que des politiques ciblées devraient être renforcées pour augmenter les prêts bancaires aux entreprises en Guinée-Bissau, afin d'attirer davantage d'investissements, à condition que le secteur privé soit aussi en mesure de répondre aux critères nécessaires et remplir avec l'engagement préalable de payer les prestations dus à la banque.

Ceci est l'une des conditions de base à fin que le secteur bancaire puisse effectivement jouer son rôle de financement des investissements.

Compte tenu de la culture de l'épargne presque inexistante qui caractérise notre peuple, le volume des dépôts est également négligeable. Cette situation oblige les banques de la place à se refinancer auprès de ses partenaires extérieurs.

En outre, la politique fiscale peut être un instrument pour stimuler l'activité économique, en particulier ses effets sur le long terme, raison pour laquelle devrait être plus encourageante et efficace.

Une réforme fiscale cohérente et réaliste crée des conditions plus attrayantes pour les investissements directs étrangers (IDE).

Dans cette édition du CIFRÃO nous allons rendre compte des différentes initiatives en cours pour créer des conditions pour un meilleur environnement des affaires dans le pays. Vous pouvez également lire une présentation de la dernière banque commerciale du pays, la cinquième, la Banque Atlantique Guinée-Bissau, ainsi qu'un travail sur l'extension du réseau bancaire au sud du pays, avec l'ouverture d'une succursale de BAO à Buba.

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro. Nous tenons également à remercier à l'avance nos lecteurs pour des éventuelles suggestions à fin d'améliorer notre magazine.



CIFRÃO Magazine d'information de l'Association Professionnelle des Banques et des Établissements financiers de la Guinée-Bissau

Directeur

Téné S. KAFANDO ABO

Présidente da APBEF-GB

Editeur

Ausenda M.M.CARDOSO

Directrice exécutive de l'APBEF-GB

Propriété

APBEF-GB

Adresse

**13, Rue Antonio N'Bana 1 er étage,
Bissau Velho**

Tirage

500 exemplaires

Périodicité

Annuelle

Mise en page

Aba Banora

BAO

Agence de la BAO fonctionne à Buba



La Banque de l'Afrique occidentale (BAO) a ouvert le 9 Juin une nouvelle agence dans le secteur Buba, la principale ville de la région de Quinara dans le sud de la Guinée-Bissau. Le bâtiment est situé dans une zone stratégique, au long de la route menant à Catió, la plus importante ville de la Région de Tombali situé également dans la partie méridionale du territoire. Cette agence est la treizième de BAO sur tout le territoire national et le septième dans le pays.

Avec cette agence, la banque totalise quatre points de vente ouverts dans un délai de sept mois, suivant ainsi la politique d'expansion BAO, à la fois physique et virtuelle, ainsi que les efforts d'investissement réalisés avec l'installation des TPE et GAB ainsi que de l'Internet-banking. Cette dynamique permettra aux clients de mieux gérer leur temps et de faire leurs transactions sans restrictions et sans se soucier de l'horaire de fonctionnement des guichets.

Cette croissance organique de BAO constitue le moyen le plus susceptible de stimuler le développement de l'entreprise, car il permet l'accès du public aux services bancaires, tout en améliorant la qualité de prestation du service aux clients.

Les régions du sud de la Guinée-Bissau sont une des zones potentiellement les plus riches du pays, en particulier en termes de production agricole. Ils disposent également d'une diversité culturelle intéressante et d'excellentes conditions naturelles. Ce sont ces facteurs qui ont encouragé la BAO à mettre en œuvre ce projet, dont l'objectif principal est d'approcher la population de cette région et mettre des produits et services bancaires à leurs disposition.

La ville de Buba a connu ces dernières années un bon rythme de croissance, et en termes d'activité économique, il y a eu une évolution significative des transactions commerciales, constituant ainsi une destination privilégiée de nombreux biens importés, ainsi que des produits locaux, particulièrement des biens essentiels.

En plus des investissements dans la construction du bâtiment et de l'achat d'équipements et matériel, il faut souligner l'importance des ressources humaines. Avec ce nouveau établissement bancaire la BAO espère contribuer au développement économique du pays, apportant ainsi au secteur bancaire une partie importante de l'argent en circulation. Cela permettra également d'apporter des avantages aux détenteurs de l'argent, par des facilités de crédit qu'ils peuvent obtenir de la banque, à condition bien sûr que soit garantis les conditions nécessaires à cette fin, ce qui contribuera à la croissance du volume des transactions des opérateurs économiques, ainsi que à l'augmentation de leur revenu et du bien-être de leurs familles.



17 ANS
AU SERVICE
DES PERSONNES
DES ENTREPRISES
DU PAYS

visitez-nous au:
www.bancodaafrikaoccidental.com

La réhabilitation du secteur privé peut bénéficier les banques

Le Projet de Réhabilitation du Secteur Privé et Développement de L'Agro-Industrie (PRSPDA), fut lancé par le gouvernement de la Guinée Bissau et la Banque Mondiale depuis le mois de février 2015, ayant comme un des objectifs améliorer le climat d'affaire.

Depuis lors plusieurs activités furent mises en œuvre par le projet dans le but de créer un climat d'affaire propice au secteur privé.

Nous pouvons dire qu'un des grands défis du secteur bancaire en Guinée Bissau, est celui de trouver des ressources en interne, avec un taux de bancarisation très bas, la banque souffre de manque de confiance d'une partie de la population et surtout des problème de manque d'épargne.

L'environnement des affaires est hostile et la position du pays sur DoingBusiness 2016 de la Banque Mondial illustre la difficile réalité environnementale dont fait face le secteur bancaires. On peut donc conclure que l'instabilité institutionnelle et la faiblesse de la justice augmente le risque pays au plus haut niveau et rend difficile de faire de la Banque en Guinée-Bissau.

Les défis sont nombreux et le PRSPDA, financé par la BM, a lancé plusieurs activités pour contribuer à améliorer ce climat. Voilà des activités en course, ayant une incidence directe ou indirecte sur le secteur bancaire :

1- L'entrepreneur d'OHADA et la bancarisation en Guinée-Bissau

La problématique du secteur informel reste de mise dans tous les pays membre de l'OHADA, dont la Guinée Bissau, un pays avec un secteur informel important que nuise beaucoup l'économie et nuit aussi le secteur bancaire.

Donc, le projet travaille sur l'implémentation du statut d'entrepreneur créer par l'OHADA, qui permettra de créer un package de services et produits capable d'inciter les opérateurs économiques informel à se formaliser. Le but est de simplifier la fiscalité, diminuer les charges fiscale, faciliter le registre et remises des cartons à fin que l'entrepreneur informel puisse préférer se formaliser que de rester informel. Un autre objectif est de permettre les services bancaire de créer des produits bancaire adapté à ce niche de clientèle et de les bancariser le maximum possible.

Le PRSPDA va travailler en synergie avec les banques pour créer un package de services communs qui pourront être

offert aux acteurs du secteur informel qui librement pourront choisir de participer dans ce programme entreprenant ayant une carte qui leur identifiera et protégera des multiplicités de demande de paiement des taxes ou impôts.

2- La traduction des Actes Uniformes d'OHADA et la formation des juriste locaux, notamment des juristes des banques, des Tribunaux de Commerce et Civil, pour améliorer la compréhension et augmenter le niveau d'application des lois.

3- Le RECEIPT WAREHOUSE, est une activité qui aide à créer un système nouveau de financement bancaire, en utilisant le stock comme garantie et un reçu de confirmation de dépôt qui peut être transférable. Le système permet les banques d'en décider qui peut être licencié et qui ne le peut pas.

4- L'interconnexion de la DGCI (Direction Générale des Contributions et les Impôts) avec la DGA (Doune), la DGCC, la DGT, le CFE (Centre de Formalisation des Entreprises), GUICHET DGA, DGCC, DGT, CFE, GUICHET UNIQUE ET INSS

a) Interconnexion des bases de données de la DGCI avec le système Sidonya de la DGA.

b) Interconnexion du CFE avec les impôts pour permettre une émission du NIF sur place et à temps réel.

c) Interconnexion du Ministère du Commerce avec la DGD, ce qui permettra au Ministère du Commerce d'avoir les informations à temps réel des opérations effectuées à la Douane et diminuer les coûts du commerce par élimination du Bulletin Préalable à l'Import/Export (les BRPE/BRPI).

*Former et transférer les compétences aux informaticiens de la DGCI.

5- Améliorer la performance du Système d'information sur le Crédit (Bureau de crédit régional)

6- Améliorer le système de registre de propriété et d'application des normes OHADA sur le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

En d'autres termes, le PRSPDA est un projet publique qui se préoccupe grandement avec le problème du climat d'affaire, ayant déjà contribué à améliorer la soutenabilité économique-financière du CFE, que nous considérons comme étant un des piliers importants du développement du pays.

7- Une activité non moins importante est celui de mettre en place un vrai guichet unique import/export. Le PRSPDA est en train de recruter des consultants qui vont mettre en place un guichet de facilitation du commerce et de diminution des procédures import/export.



“La BAGB ambitionne d’être un animateur de premier rang du marché financier”



Serge Babacauh, le directeur général de la Banque Atlantique Guinée-Bissau, assure que, en plus de la qualité du service et la rapidité des opérations, la dernière banque commerciale dans le pays assurera le financement et le suivi des activités commerciales internationales, des conseils à l'investissement et l'application du capital, ainsi que dans la mobilisation de fonds aux niveaux régional et international

Pouvez-vous nous présenter le CV de la Banque Atlantique en générale et de la succursale de Bissau en particulier?

La Banque Atlantique Guinée Bissau (BAGB) est une succursale de la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI, 1978), qui appartient au groupe Banque Atlantique, piloté par la holding Atlantic Business International (ABI), elle-même membre du groupe marocain Banque Centrale Populaire (BCP). Entre 2005 et 2006 a eu lieu la création de six filiales bancaires dans sept des huit pays de l'UEMOA et entièrement consolidé sous la Holding Atlantic Financial Group (AFG).

La holding ABI a été créée en 2012, et incorpore l'ensemble des activités bancaires d'AFG, dans les 7 pays de l'UEMOA. La BCP détient le contrôle de la Holding ABI avec 75% du capital social. L'ABI est un groupe multi-métier, qui détient des compagnies d'assurance, une Banque d'affaires, une société de gestion d'actifs et des structures de microfinance. La BACI est un des acteurs majeurs de la zone UEMOA avec un total bilan de FCFA 1 073 milliards en 2015, 234 mille clients et 66 agences.

Quels critères ont motivé l'installation de la Banque Atlantique à Bissau?

Plusieurs aspects. D'abord la restauration de la normalité constitutionnelle et la reprise de la coopération avec les partenaires, qui ont ouvert de meilleures perspectives de consolidation des réformes structurelles et de mobilisation des capitaux.

La volonté des autorités d'améliorer les fondamentaux macro-économiques, la gestion des finances publiques, la situation sécuritaire, et l'environnement des affaires, a été aussi déterminant, ainsi que la décision du gouvernement de mettre en valeur le potentiel productif du pays dans divers secteurs économiques. Notre présence dans l'ensemble de la zone UEMOA, qui permet au Groupe d'élargir son marché et de renforcer l'accompagnement de sa clientèle régionale, a donc abouti au choix de s'implanter en Guinée Bissau.

Quelles seront les apports de votre banque au système financier bissau-guinéen?

Au sein du Groupe Banque atlantique, nous accordons une attention particulière à la qualité de service et à la célérité des opérations de la clientèle. En outre, en composant avec la gamme riche et variée des produits du Groupe, la qualité de ses ressources humaines et, les relations entretenues avec les acteurs économiques de la zone, la BAGB compte générer de la valeur ajoutée pour les entreprises et les particuliers tout comme pour les commerçants et les salariés qui lui feront confiance.

L'innovation étant l'une des valeurs cardinales dans la conduite de nos affaires, les clients de la banque pourront constater les avancées majeures opérées par la Banque Atlantique, tant au niveau du segment des particuliers que de celui des entreprises.

La BAGB compte poursuivre la politique du Groupe en termes d'accompagnement et de soutien aux personnes porteuses de projets de développement économique. Nous pouvons rassurer nos futurs clients quant à l'expertise accumulée par notre Groupe en matière de financement et d'accompagnement des activités de commerce international, de conseil en investissement et en placement ou encore de levée de fonds tant au niveau régional qu'international. En outre, la BAGB souhaite accompagner l'Etat à travers des financements structurants et ambitionne d'être un animateur de premier rang du marché financier.

“La BAGB ambitionne d’être un animateur de premier rang du marché financier,,



Visa Liberté



Visa Classic



Visa Business



Visa Premier

Com Orabank,
escolha o cartão que lhe convém!

Tél. : 00 (245) 95 557 82 52 / 96 610 43 10 - www.orabank.net
Contacte-nos através do endereço do Grupo Orabank :      

Orabank, um parceiro à vossa escuta



Orabank

Dialogue et information pour un meilleur environnement des affaires



La mise en œuvre future de l'Agence de promotion des investissements - BGI, qui remplacera l'actuelle Direction générale de la promotion de l'investissement privé (DGPIP) est probablement le résultat le plus significatif de l'assistance technique et financière de la coopération européenne au Ministère de l'Economie et des Finances de Guinée-Bissau pour améliorer l'environnement des affaires et à créer des conditions favorables aux investissements nationaux et étrangers.

Ce soutien a été mis en œuvre dans le cadre du projet appelé Atman, qui a aidé les autorités guinéennes dans la conception et la mise en œuvre de l'API-BGI, ainsi que à promouvoir et encourager le dialogue entre le secteur privé et entre le secteur privé et les principaux acteurs de l'environnement affaires, y compris les partenaires de développement, et de faciliter l'échange d'informations pour promouvoir l'investissement.

Cette approximation entre les différents acteurs du développement a été réalisée par Atman avec l'institution du concept "Café Thématique", un espace de dialogue et de réflexion sur les principales menaces et opportunités qui affectent l'environnement des affaires. Le but de l'initiative a été de contribuer à la proposition de mesures concertées visant à améliorer l'environnement des affaires, et d'un secteur privé plus informés et conscients des instruments existants pour résoudre leurs problèmes.

La durabilité des résultats de ces « Cafés Thématiques » ne peut être garantie que par l'intégration des parties intéressées, parmi lesquelles les représentants du secteur privé, y compris APBEF, dont le rôle est considéré comme crucial pour amener le système financier à s'approcher du secteur privé.

Le lancement de cette initiative a été effectuée avec les premiers "Cafés Thématiques" promus par Atman sous le thème "L'investissement privé Options de financement" et «Secteurs prioritaires dans le développement durable». Des discussions ont abouti certaines propositions pour débloquent le secteur: encourager et promouvoir des espaces et des possibilités de dialogue entre les entreprises et les banques, pour la communication et le partage d'informations, l'organisation du secteur privé en tant que force capable de défendre leur intérêts, de développer et de créer des solutions stratégiques et des produits financiers qui contribuent à répondre aux besoins du secteur privé.

Une autre suggestion non moins importante est de fournir plus d'informations, meilleure information et la diffusion de programmes et projets des partenaires financiers, ainsi que l'interaction et la coopération dans la diffusion de plans et de programmes d'intérêt pour le secteur privé.

La Banque, la Fiscalité et le Climat des Affaires en Guinée-Bissau»



***Gabriel Ambrósio Umabano**

Il est connu que "la taxe est un mal nécessaire." Nécessaire, compte tenu des fonctions que cette contribution particulière joue dans une société politiquement organisée. Ça reste toujours un mal nécessaire, car elle implique forcément intervenir dans les actifs des entreprises et dans les options des particuliers, pris ou à prendre dans le contexte d'une économie de marché.

Cependant, l'inévitable dans ce contexte n'est pas synonyme d'incontrôlable. En effet, le régime fiscal d'un pays qui se considère comme une économie de marché doit répondre certains paramètres conciliateurs des différents intérêts touchés par le phénomène fiscal.

L'activité bancaire en Guinée-Bissau fait face à des défis importants, dont celui d'inverser le taux de bancarisation qui est encore faible. Répondre ce défi ainsi que d'autres et mettre la banque à la pointe du financement et de la promotion du développement économique du pays est un dessein national et communautaire (UMOA, par exemple) dont la réalisation doit compter avec la contribution du système fiscal guinéen.

L'APBEF a très tôt pris conscience de cette réalité, raison pour laquelle elle organise, dès le début de son existence, des espaces de dialogue visant à attirer l'attention du pouvoir politique et des autorités fiscales sur la nécessité d'une modernisation du système fiscal guinéen, particulièrement en ce qui concerne la taxation du secteur bancaire.

Cependant, la réalisation de cet objectif exige la mise en œuvre d'une série de mesures qui peuvent être résumées en deux axes principaux: Le premier axe est celui de la réforme législative; le second axe est lié à la promotion de bonnes pratiques dans la relation entre les banques et les autorités fiscales guinéennes.

Sur le plan des réformes législatives, tout observateur attentif reconnaîtra que le système fiscal guinéen appelle à de nombreuses améliorations. Il faut toutefois comprendre comment ce déficit, en matière de législation, fiscale atteint négativement le secteur bancaire.

En effet, il faut noter que la grande majorité du capital investi dans les banques guinéennes vient de l'étranger. Ainsi, la politique budgétaire de l'Etat guinéen doit inclure dans sa liste de priorités, l'exécution et la mise en œuvre des accords pour l'élimination de la Double Taxation.

Ces conventions ont le grand avantage d'éviter la double taxation sur différents revenus issus des investissements étrangers dans le secteur bancaire, y compris les dividendes qui sont distribués aux actionnaires résidant à l'étranger; les revenus issus d'intérêts sur les prêts accordés par des institutions établies à l'extérieur du pays, en particulier les sociétés mères des banques guinéennes; sur les rémunérations du personnel qui fournit une assistance technique dans les domaines où la main-d'œuvre nationale ne répond pas à la demande, etc.

Pour les banques bissau-guinéennes qui sont des filiales de banques-mères situées dans l'espace UEMOA, ce qui intéresse, particulièrement, c'est l'application et la diffusion du règlement n° 08/2008 / CM / UEMOA, qui adopte des règles pour l'élimination de la double taxation au sein de l'UEMOA.

Outre l'exposition des revenus issus d'opérations bancaires au phénomène de la double imposition internationale, le système fiscal guinéen se montre très parcimonieux dans le développement et / ou dans la dissémination des réformes fiscales capables de mettre les banques placées sur leur territoire dans une situation financière, similaire à celle de leurs homologues de la sous-région.

Nous nous référons, par exemple, à l'application des règlements, à la transposition des directives et à la mise en œuvre d'autres mesures communautaires qui ont été prises pour stimuler la croissance économique en général et le développement du secteur bancaire, en particulier.

Sur l'axe de la promotion de bonnes pratiques dans la relation entre les banques et les autorités fiscales, il met en évidence la nécessité pour la Direction Générale des impôts de se doter d'une expertise technique dans le secteur bancaire, afin de faciliter l'uniformité du langage dans l'approche des différentes questions soulevées, en particulier dans le cadre du calcul sur revenu imposable de chaque banque ou institution financière.

Toujours sur cet axe, une mesure pratique qui doit être mise en œuvre c'est la considération fiscale des provisions que les banques et les institutions financières sont obligées de constituer à l'abri des instructions et des autres actes normatifs émis par leurs organes de supervision. Par ailleurs, le Code de la taxe industrielle, dans son article 17, paragraphe 1, al. c) prend en compte cette idée.

Ainsi, une relation financière saine entre l'état et les banques guinéennes implique la suppression définitive de certaines idées fausses comme l'application cumulative de l'impôt de timbre et de l'IGV a des comptes versés des services bancaires.

En vérité, le Règlement de l'impôt de timbre prévoit expressément que «ne sont pas soumis à l'impôt) de timbre des transactions de service soumis à la taxe de vente générale et services et de celui non exemptés". L'impôt de timbre n'est pas, de ce fait, appliqué cumulativement aux opérations bancaires taxées l'IGV.

Mais il y a également des cas où aussi bien l'impôt de timbre que l'IGV ne peuvent être appliquées. Tel est le cas, par exemple, des intérêts payés par les banques aux détenteurs de dépôts fixes, ou en vertu de tout autre fait. Sur ces revenus est uniquement appliqué l'impôt sur le capital.

Pour terminer, il est clair qu'une l'applicabilité/transposition présumée, dans la loi guinéenne, des taxes sur les transactions bancaires, présentes/appliquées dans plusieurs pays de la sous-région ouest-africaine, n'est pas compatible avec la loi guinéenne et cela constitue un affront au principe du droit fiscal garanti par la Constitution.

La mise en œuvre de ces mesures ainsi que d' d'autres de nature législative et administrative, et la suppression définitive des équivoques sur les relations financières entre l'Etat de la Guinée-Bissau et les banques et institutions financières basées dans le pays, iront, certainement, fournir aux banques nationales un environnement favorable à leur activité et, par conséquent, contribuer, sur le plan général, à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Bissau, 30 Aout 2016

1. Master en droit, régent des finances publiques et de droit fiscal à la Faculté de droit de Bissau. Avocat, associé fondateur de LEGAL TSIDKENU, avocats et consultant juridiques

ECOBANK

Contas | Cartões | Empréstimos | Sempre **CRESCER**
Pagamentos e Transferências

Inúmeras escolhas

Com a nossa mais ampla gama de produtos e serviços... hora de crescercom o Ecobank.
Deixe o Ecobank ajudá-lo hoje. Para saber mais acesse a ecobank.com

Banca em qualquer altura, em qualquer lado.

Ecobank
O Banco Panafricano

ecobank.com

Banca Electrónica | Banca Electrónica Móvel | Sempre **CRESCER**
Pagamentos Sem Numerário | ATMs

Em qualquer altura, em qualquer lugar

Com os benefícios da banca electrónica e no telemóvel... é hora de crescercom o Ecobank.
Torne a vida mais fácil hoje. Para saber mais acesse a ecobank.com

Banca em qualquer altura, em qualquer lado.

Ecobank
O Banco Panafricano

ecobank.com

Quelles mesures pour améliorer l'environnement des affaires?



Téné Sonia M. KAFANDO ABO, DG d' Ecobank Guinée-Bissau

La Guinée-Bissau fait face à des obstacles à l'investissement, en dépit de la disponibilité considérable de l'investissement étranger direct. Pour avoir ce cadre favorable il faut: créer un cadre réglementaire et juridique efficace, adopter une fiscalité de développement capable d'inciter l'investissement, qui non seulement encourage les institutions bancaires à soutenir et accompagner davantage les Petites et Moyennes Entreprises (PME), les grandes entreprises et les investisseurs entrants mais aussi à donner envie à ces derniers de recourir aux financements. Il convient également de mettre en place un mécanisme pour encourager le secteur formel, ainsi que d'augmenter les ressources financières du secteur informel. Il faut élaborer des réformes foncières et les mécanismes d'application pour sécuriser l'investissement des nationaux et étrangers. Il faut finalement attirer et promouvoir l'investissement privé dans les infrastructures qui sont des facteurs d'investissement et de développement.

Rómulo PIRES, DG de la BAO

La stabilité politique est un facteur essentiel pour assurer l'amélioration de l'environnement des affaires, mais il faut des réformes immédiates pour rétablir la confiance entre les opérateurs étatiques et économiques qui puissent assurer notamment: une politique fiscale plus juste et plus équilibré, un pouvoir judiciaire indépendant et rapide, un système d'éducation capable de former des cadres compétents, assurer une gestion dépolitisée des entreprises publiques fondée sur la gestion efficace des ressources.



Ces réformes devraient aussi assurer l'instrumentalisation et l'accès à des informations importants, pour faciliter la prise de décision, et garantir d'autre part des mesures de sensibilisation énergiques pour réduire le niveau élevé de l'informalité du marché et pour lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent.

BDU

En Guinée-Bissau l'environnement des affaires est très défavorable au secteur privé, combiné à un manque d'infrastructures et de soutien à la production. Il y a eu quelques améliorations, comme la création du Centre de Formalisation des Entreprises, mais à part ça, aucune réforme significative n'a été faite. Par conséquent, il est important d'entreprendre certaines mesures politiques à fin d'améliorer l'environnement d'affaires et qui pourrait favoriser l'activité bancaire, comme une réforme en profondeur dans le système judiciaire, la stabilité socio-politique, l'amélioration des infrastructures telles que des routes, l'énergie, la télécommunication. La loi du travail devrait aussi être révisé pour renforcer la protection de l'investissement. Il est nécessaire d'accroître le partage des données et des informations sur crédit pour une analyse plus efficace des risques. Finalement, il faut sensibiliser le public sur l'importance de la bancarisation en collaboration avec la BCEAO.



Yapi A. SANOGO, DG d'Orabank Bissau

À notre avis, les mesures visant à améliorer l'environnement des affaires avec un impact direct sur le secteur bancaire sont les suivantes: assurer la paix et la stabilité socio-politique, établir un cadre juridique approprié, entreprendre une réforme en profondeur au niveau de l'Etat, en particulier la réforme fiscale, de la justice, de la défense et du secteur de la sécurité. Cela implique une meilleure organisation des structures de l'Etat, accompagné par la création de conditions de son fonctionnement.



Il est également nécessaire de lutter sans relâche contre la corruption à tous les niveaux de l'administration publique et privée. Il faut des investissements sérieux dans la création d'infrastructures de transport, de télécommunications, énergie, etc. Il reste à promouvoir l'investissement privé par la création de banques d'investissement capables de financer des projets d'investissements à moyen et à long terme pour stimuler l'économie et créer des conditions pour l'émancipation de la classe d'affaires local, réduisant ainsi le niveau élevé de informalité. Un autre besoin est la révision du code de l'investissement privé, pour le rendre plus attrayant. Finalement, il faut promouvoir la bancarisation et le fonctionnement urgent du BIC.

Actualité

LA CHAMBRE CONSULAIRE REGIONALE FAVORISE LE SECTEUR PRIVÉ

LA CCR (Chambre consulaire régionale - UEMOA) est inconnu pour beaucoup de nos lecteurs, même dans les milieux financiers et d'affaires, malgré le secteur bancaire national a un siège dans les structures de l'organe. CCR est un organe consultatif de l'UEMOA, mis en place pour impliquer efficacement former le secteur privé au processus d'intégration sous-régionale, à travers leur participation aux réflexions sur le processus et la mise en œuvre des réformes préconisées par l'Union, y compris la promotion de l'intégration les échanges commerciaux et d'investissement. Cette tâche est confiée aux trois comités techniques des politiques communes de l'UE.

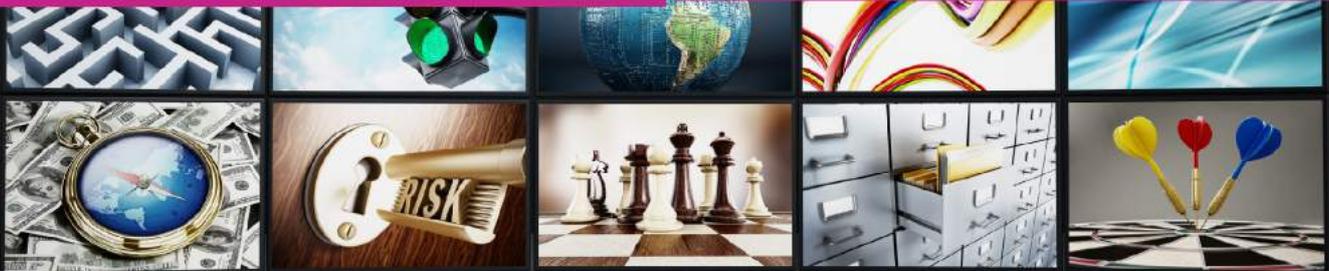


GUINÉE-BISSAU PRESIDE LA FÉDÉRATION DES BANQUES POUR LA PREMIÈRE FOIS

, l'Association professionnelle des banques et institutions financières de la Guinée-Bissau (APBEF-GB) présidera de 2017/18 à la Fédération des Associations Professionnelles des Banques Établissements Financiers (FAPBEF-UEMOA), qui regroupe les banques commerciales de huit pays de la sous-région. Actuellement le présidence rotative de la fédération est assuré par la Côte-d'Ivoire. La passation de pouvoir sera en Janvier prochain, au cours de la réunion à Bissau du Conseil fédéral, l'organe de décision de la fédération. Le APBEF-GB a été créé en 2006 et son secrétariat exécutif fonctionne depuis 2008. Il est le plus jeune des associations bancaires de l'espace UEMOA.

LE BUREAU D'INFORMATION SUR LE CRÉDIT À PIED D'OEUVRE

APRÈS l'adoption en 2015 par l'ANP (Parlement) de la Loi qui régit le Bureau d'information de crédit (BIC), on attendait sa promulgation par le Président de la République, ce qui est déjà fait. De ce fait le BIC est maintenant opérationnel dans les installations de la BCEAO. Le bureau garantit la disponibilité d'information économique et financière sur les clients avec le consentement préalable du client. Il permettra aux institutions de crédit d'améliorer leur gestion des risques, en assurant une plus grande sécurité dans les prêts.



Actualité

INCLUSION FINANCIÈRE À L'ORDRE DU JOUR

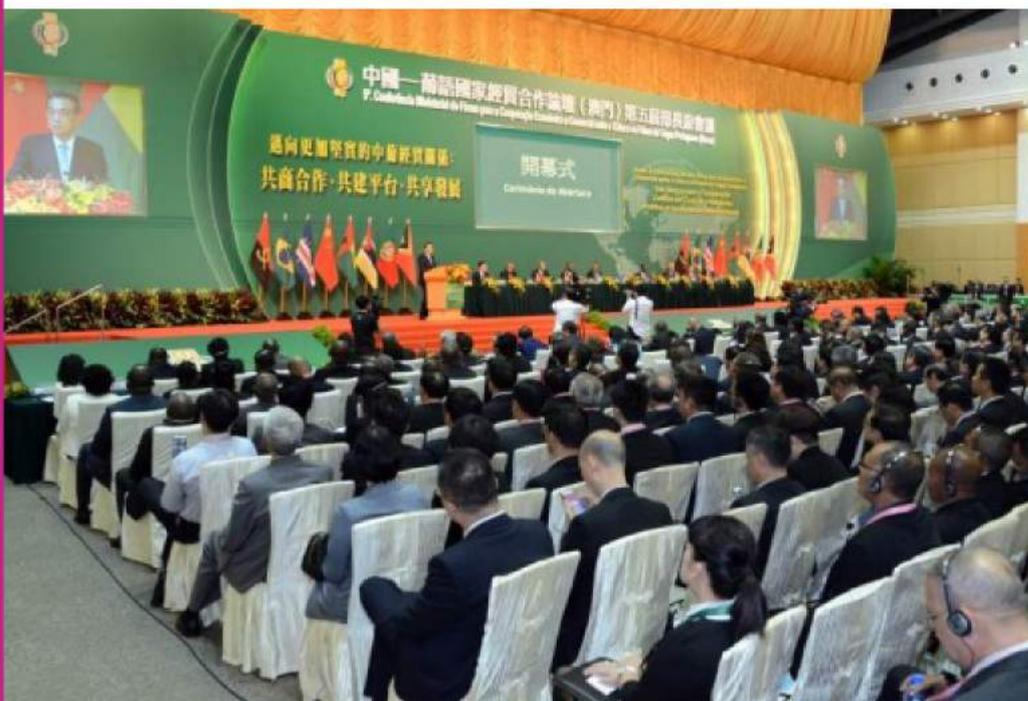
LE DOCUMENT de politique et de la stratégie d'inclusion financière de l'UEMOA présentée dans la dernière semaine de Septembre à l'agence principale de la BCEAO à Bissau, a pour objectif global d'assurer à 75% de la population adulte de la sous-région l'accès et l'utilisation d'une gamme variée de produits et services financiers sur mesure dans un horizon de cinq ans à des coûts abordables.

Cette initiative très importante pour la bancarisation de l'économie nationale et pour la fiabilité de son système financier vise en particulier les populations rurales, les femmes et les jeunes, ainsi que les petites et moyennes entreprises et les personnes ayant une faible éducation financière. En Octobre la stratégie sera présentée aux partenaires lors d'une table ronde cruciale pour sa mise en œuvre.



FORUM MACAO DISCUTE LE SECTEUR FINANCIER

LA CINQUIÈME Conférence ministérielle du Forum pour la coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays lusophone connus sous le nom de Forum Macao, qui a eu lieu le 11 et 12 Octobre avait dans son ordre du jour une conférence des entrepreneurs et des gestionnaires dans le domaine financier. Les domaines et les lignes de la coopération entre la Chine et les pays de la CPLP (Communauté lusophone, à l'exception de São Tomé et Príncipe) pour la période 2017/19 ont été définis au cours de cette conférence. La réunion a cherché à explorer de nouveaux domaines pour la coopération économique et commerciale et d'élever le niveau de coopération. Ainsi, un projet relatif à une plateforme de service pour la coopération commerciale entre la Chine et les pays lusophones a été présentée lors de la conférence. Elle sera basée à Macao.



Crédit bancaire - est le droit qu'une banque acquiert par une première livraison en espèces (réel ou potentiel) à un client, le débiteur, à une date ultérieure, en une ou plusieurs prestations en espèces, dont la valeur totale est égale à la première livraison plus le prix fixé pour ce service.

Les 5 éléments définissant le crédit bancaire:

- **Objet**- est l'application qui va être donnée à l'argent disponible.

- **Montant**- le montant du crédit est directement lié à son but. Dans le cas de crédits sans but bien défini, le montant est exclusivement associé à la capacité d'emprunt du client.

- **Prix** - dans le crédit bancaire, le prix comprend le coût des fonds que la banque paie à qui l'a fourni l'argent (clients dépositaire, investisseurs et/ou d'autres établissements de crédit) et les coûts administratifs liés au crédit (analyse de la proposition et de la gestion du crédit). À cela on ajoute une marge de risque, qui vise à couvrir des éventuelles pertes résultant du défaut.

Le prix du crédit a généralement deux composantes: INTÉRÊT et COMMISSIONS. En plus du prix fixé par la banque, les clients paient un impôt sur crédit qui est livré à l'Etat.

Le prix du crédit a, en général deux composants: les intérêts et les commissions. En dehors du prix attaché à la banque, les clients paient des taxes sur le crédit qui sont après remises à l'État.

- **Délai** - le délai de remboursement d'un prêt ne doit pas dépasser la durée de vie utile du bien acquis, mais ne devrait également pas être trop court, car cela pourrait causer l'étranglement de la trésorerie ou même une totale incapacité de remboursement.

Le risque de crédit - Le risque en matière bancaire peut être considéré comme étant «un engagement portant une incertitude dotée d'une probabilité de gain et de préjudice, que celui-ci soit une dégradation ou une perte».

-Risque -

4 types de risques:

1. Risque général - lié à l'occurrence de risques politiques ou économiques.

2. Risque particulier ou personnel - découle de caractéristiques du client lui-même.

3. Risque opérationnel - de la transaction en cause. Chaque opération présente des risques spécifiques.

4. Risque associé au secteur d'activité - lié au secteur d'activité du client.

Cautions (ou garanties bancaires) - sont des engagements par signature pris par un établissement financier qui permet, en cas de défaillance contractuelle de l'entreprise débitrice ou de non-respect d'une obligation légale, de couvrir le bénéficiaire de la caution.

La garantie remplace généralement un dépôt (en espèces ou de l'argent), permettant ainsi à l'ordonnateur de ne pas immobiliser des fonds.

Une garantie a l'avantage majeur de fournir une plus grande sécurité à la transaction commerciale.